

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 4526

présenté par
M. Damien Adam

ARTICLE 21

À l'alinéa 26, supprimer le mot :

« légal ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une mention superflue.

La définition des infractions et sanctions pénales se fait nécessairement par voie législative.